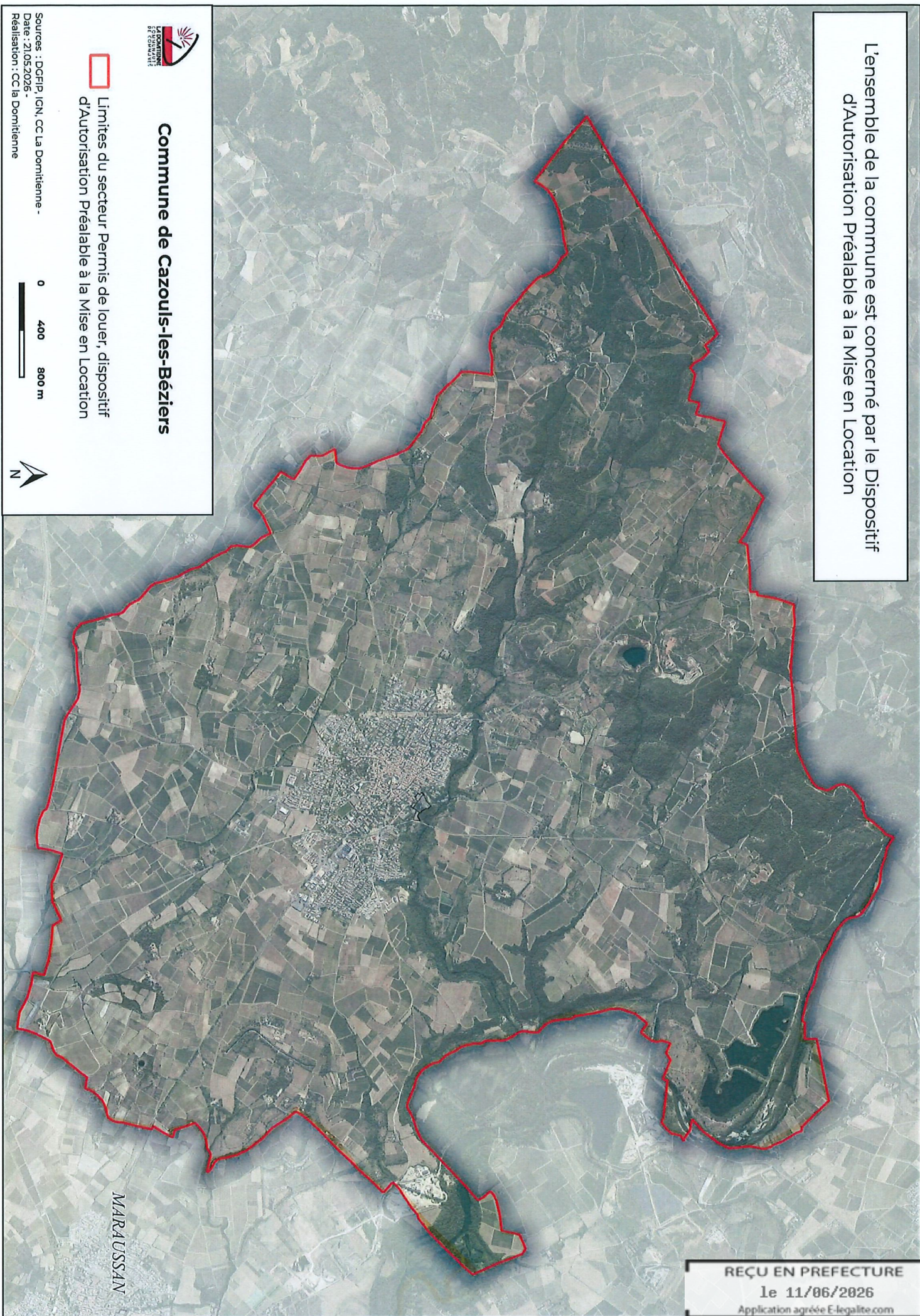


L'ensemble de la commune est concerné par le Dispositif
d'Autorisation Préalable à la Mise en Location



Commune de Cazouls-les-Béziers

□ Limites du secteur Permis de louer, dispositif
d'Autorisation Préalable à la Mise en Location

Sources : DGFIP, IGN, CCLa Domitienne -
Date : 21/05/2026 -
Réalisation : CCLa Domitienne



MARAUSSAN

REÇU EN PREFECTURE
le 11/06/2026
Application agréée E-legalite.com


A compter du 01 janvier 2027,
L'ensemble de la commune sera concerné par le Dispositif
d'Autorisation Préalable à la Mise en Location, à l'exception du
bâti de moins de 30 ans situé en dehors du secteur centre
ancien

NISSAN-LEZ-ENSERUNE

Secteur du centre ancien



Commune de Lespignan

 limites des secteurs "des Permis de louer", dispositif
d'Autorisation Préalable à la Mise en Location

Sources : DGFIP, IGN, CCLa Domitienne -
Date : 21/05/2026 -
Réalisation : CCLa Domitienne

0 400 800 m

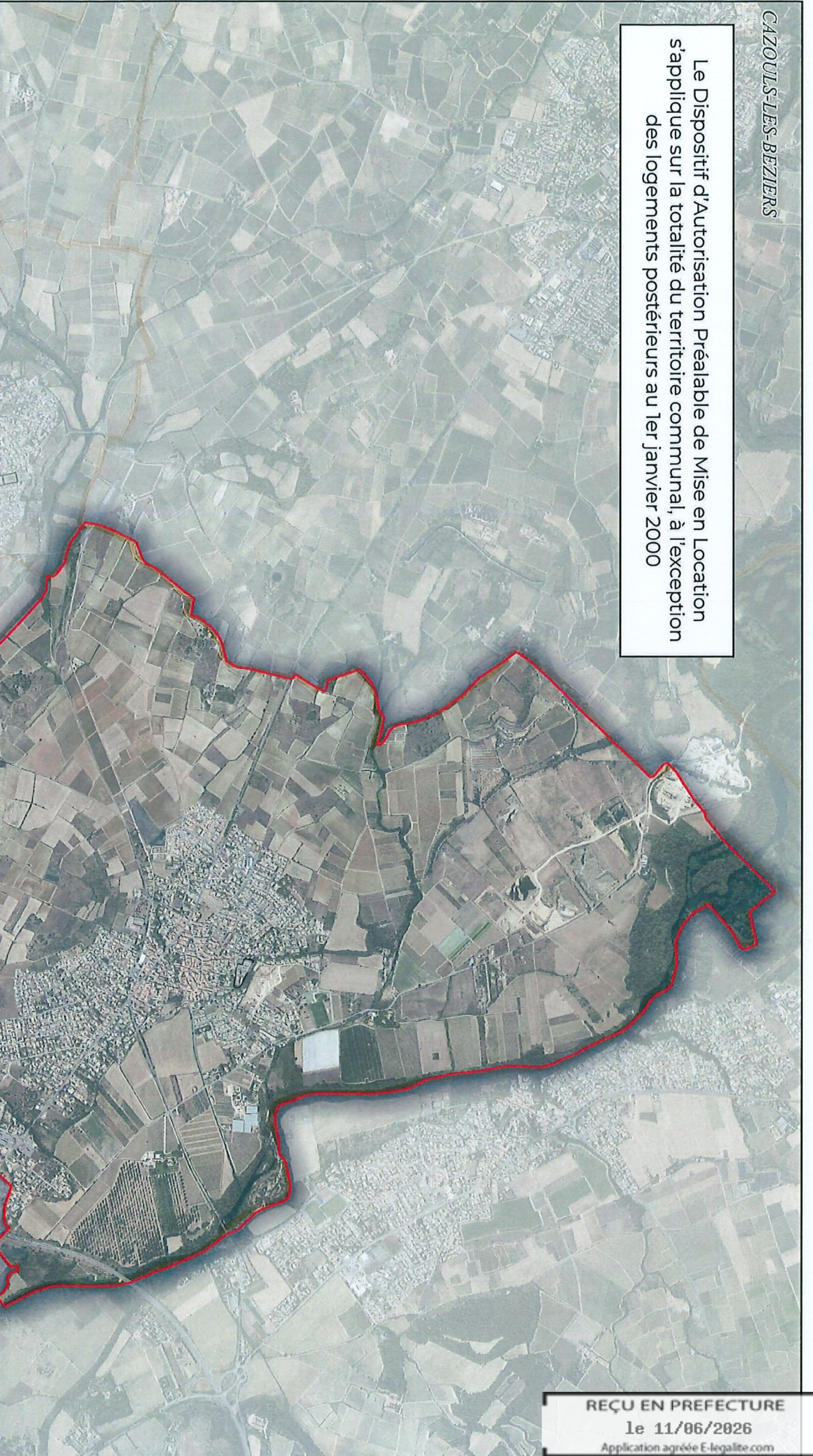


REÇU EN PREFECTURE


le 11/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Le Dispositif d'Autorisation Préalable de Mise en Location s'applique sur la totalité du territoire communal, à l'exception des logements postérieurs au 1er janvier 2000



Commune de Maraussan

 Limites du secteur Permis de louer, dispositif d'Autorisation Préalable à la Mise en Location

Sources : DGFIP, IGN, CC La Domitienne -
Date : 21/05/2026 -
Réalisation : CC la Domitienne

0 300 600 m

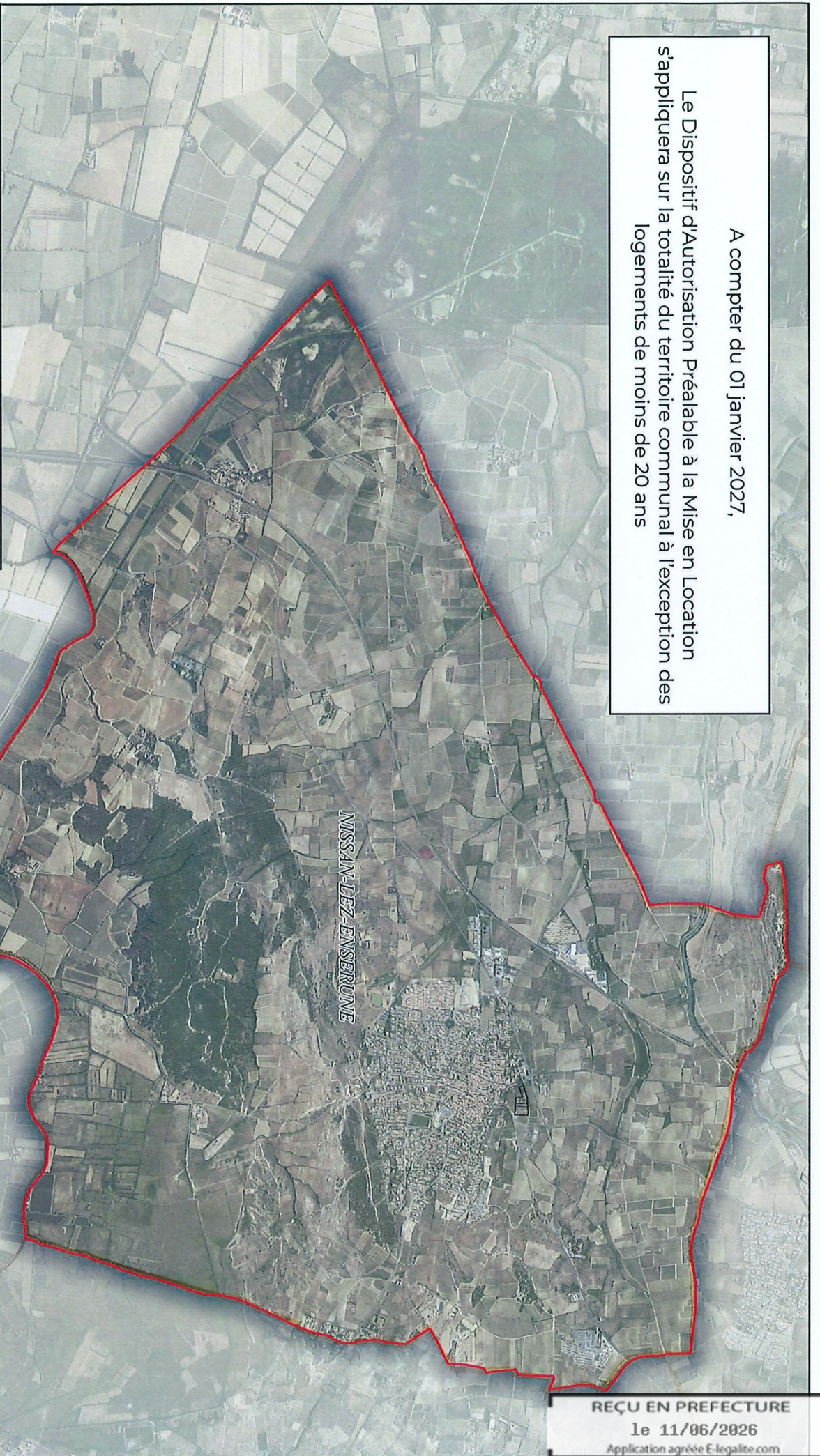


REÇU EN PREFECTURE


le 11/06/2026

Application agréée E-legalite.com

A compter du 01 janvier 2027,
Le Dispositif d'Autorisation Préalable à la Mise en Location
s'appliquera sur la totalité du territoire communal à l'exception des
logements de moins de 20 ans



Commune de Nissan-Lez-Enserune

 Limites du secteur Permis de louer, dispositif
d'Autorisation Préalable à la Mise en Location

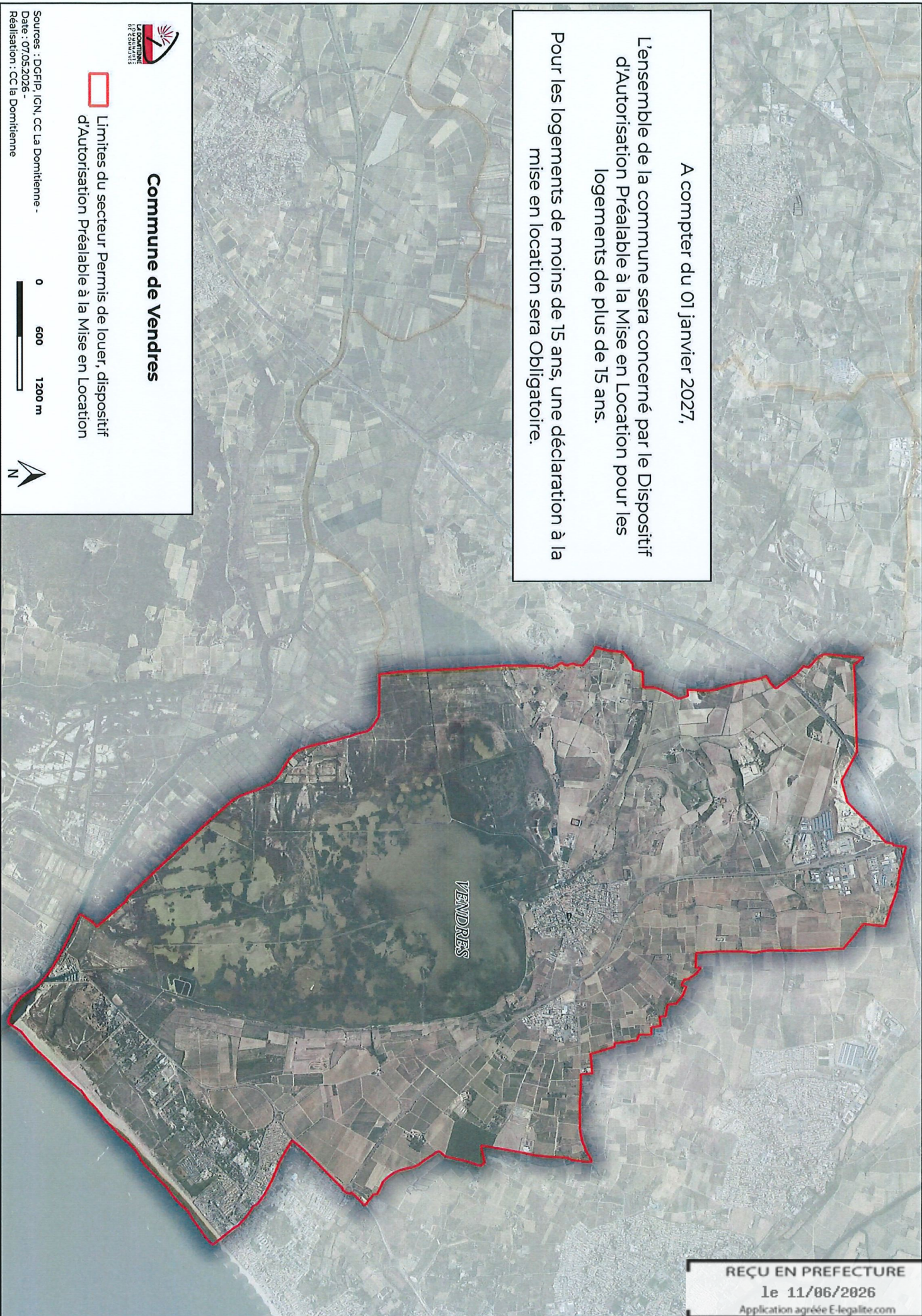
Sources : DGFIP, IGN, CC La Domitienne -
Date : 21/05/2026 -
Réalisation : CC la Domitienne



REÇU EN PREFECTURE
le 11/06/2026
Application agréée E-legalite.com


A compter du 01 janvier 2027,

L'ensemble de la commune sera concerné par le Dispositif d'Autorisation Préalable à la Mise en Location pour les logements de plus de 15 ans.
Pour les logements de moins de 15 ans, une déclaration à la mise en location sera obligatoire.



LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE VENDRES

Commune de Vendres

 Limites du secteur Permis de louer, dispositif d'Autorisation Préalable à la Mise en Location

Sources : DGFIP, IGN, CC La Domitienne -
Date : 07.05.2026 -
Réalisation : CC la Domitienne



REÇU EN PREFECTURE
le 11/06/2026
Application agréée E-legalite.com